Image not found or type unknown

Démarches de naturalisation

Par **Dimi helena**, le **28/05/2018** à **11:12**

salut!je suis majeur 23 ans d'origine congolaise,ma mère est naturalisée française depuis quelques année,elle m'a toujours déclaré même avant cela,j'ai eu mon bac à 17 ans ,quand ma mère a reçu une réponse favorable de l'OFFI pour le regroupement familial,mais le consulat de mon pays à estimé que j'étais déjà étudiante,donc il fallait absolument passer par campus France pour obtenir un visas long séjour,j'étais déprimée,j'ai donc fait mes trois années de licence dans mon pays d'origine et pus tard j'ai fais campus France,le 17 septembre 2017,je suis arrivée à la faculté de droit à Lille 2 qui m'avait répondu positivement,suis en master 1.Ma mère vit à bordeaux,elle paye mon loyer et supporte toutes mes charges,et ce mois ci,elle m'a rattaché à son foyer fiscal,cependant je me demande comment faire pour être naturalisée?je me suis renseignée sur internet,et j'ai passé un stage chez une avocate en droit des étrangers à bordeaux qui me dit qu'il fallait attendre deux ans,une preuve d'intégration.j'aimerais juste avoir d' autres avis.merci

Par **youris**, le **28/05/2018** à **11:29**

bonjour,
je suis surpris qu'étant en master 1 de droit, vous n'ayez pensé à consulter le site service-public.fr pour trouver la réponse à votre question qui indique qu'il faut:
" 2 ans d'études accomplies avec succès pour obtenir un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français et de résider en france depuis 2 ans."
sans oublier les autres conditions que vous trouverez dans ce lien:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés